

## La logique et l'épistémologie Meinong et les niveaux de l'objectivité

Jocelyn Benoist

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](https://philopsis.fr)

Il est possible de lire la théorie de l'objet comme un catalogue, dans lequel on trouverait énumérés, les uns à côté des autres, les différents genres d'objectivité. Meinong suggère bien une telle lecture au début du texte, au fil conducteur de l'idée d'*universalité* (psychologique) de l'*intentionnalité* :

“ Qu'il n'y ait pas de connaissance sans qu'il y ait quelque chose à connaître, plus généralement, qu'il n'y ait pas de jugement, voire de représentation, sans qu'il y ait quelque chose à juger ou qui soit représenté, voilà ce que révèle le plus évidemment ne serait-ce qu'une considération tout à fait élémentaire de ces expériences. ”<sup>1</sup>

Les objectivités considérées apparaissent alors comme autant de *genres d'objets*, indexés à la diversité qui est celle de la visée d'objet. Il s'agirait, en quelque sorte, de décliner l'intentionnalité, suivant ses différents genres et ses degrés de complexité et, en un certain sens, d'irréalité. Dans cette énumération, on pourrait voir tout au plus la gradation d'une ascension et, éventuellement, d'une fondation, tous ces genres ne constituant que des variations sur le thème, *plus général*, de “ l'objet ”, mais pas vraiment une hiérarchie introduisant une véritable

---

1 Meinong, *Théorie de l'objet*, tr. fr. Jean-François Courtine et Marc de Launay, Paris, Vrin, 1999, § 1, p. 65.

disparité : “ l’objet ” dont il est question dans la *Théorie de l’objet*, catégorie la plus générale et en un certain sens universelle, dont toutes les objectivités mentionnées (objets de référence simple, objets relationnels ou idéaux en général, *Objective*) ne seraient que des variantes, ne serait en effet déterminé différentiellement par rapport à rien d’autre, et aurait, purement et simplement, le statut de fourre-tout.

Il n’en est rien pourtant. Il y a un statut logique (ou “ méta-logique ”, au sens de ce qui va supporter même la contradiction) de “ l’objet ”, statut dont la découverte est intimement liée à l’exploration, par Meinong, du niveau de la *référence propositionnelle*, en contraste par rapport à laquelle le niveau de “ l’objet ” devient seulement assignable.

C’est ce que nous allons montrer.

## D) Les objets propositionnels

La pensée de Meinong, au tournant du XXe siècle, participe à sa manière, et d’une certaine façon à titre pionnier, d’un mouvement général d’extension de la catégorie de l’objet, réservée traditionnellement à la référence du seul terme, en direction du niveau propositionnel. Pour Meinong comme pour d’autres, les énoncés complets ont une forme de référence spécifique, et celle-ci s’interprète en termes d’objets, d’objets que l’on pourrait qualifier d’intrinsèquement propositionnels : Meinong les appelle *Objektive*.

C’est ce qui retint l’attention au moins des premiers lecteurs anglophones du philosophe autrichien, qui saluèrent chez lui le *réalisme propositionnel*<sup>2</sup>, l’idée que l’énoncé complet, comme tel, puisse avoir une référence, et qu’il faille faire droit, dans le monde, à l’existence d’un tel type d’entités (ce que Moore et Russell appellèrent, quant à eux, *propositions*).

Et en effet, dans la grande œuvre de Meinong parue en 1902, *Ueber Annahmen*, on ne peut qu’être frappé par ce mouvement d’ascension de la référence, qui du niveau nominal, passe au niveau propositionnel – ce qui pourrait d’ailleurs laisser supposer, ce sera le problème, que les propositions au sens ordinaire du terme (c’est-à-dire les énoncés porteurs d’une valeur de vérité, et non leur référence comme chez Moore et Russell) fonctionnent en quelque façon comme des noms, simplement des noms d’un autre type (d’un autre “ niveau ”) et se rapportant à un autre type d’objets.

La question posée par *Ueber Annahmen* est bien d’abord celle de la “ prestation ” (*Leistung*) spécifique de la phrase (*Satz*). S’inspirant des travaux de Martinak, Meinong distingue la référence (*Bedeutung*), qui renvoie à l’“ objet ” du discours, et l’expression (*Ausdruck*), qui renvoie aux pensées du locuteur<sup>3</sup>. Dans le cas du nom ou disons du *mot* isolé (*Wort*), le statut de la référence est clair : il s’agit précisément de ce qu’on nomme habituellement un objet (*Gegenstand*). Quant à ce qui est exprimé, c’est un acte de représentation : *Vorstellung*. La question est : que se passe-t-il quand on se place au niveau de la phrase ?

A ce niveau, il semble, à première vue, qu’il y ait un problème du côté de la référence. Car, si Meinong connaît bien, déjà à l’époque de la première édition de *Ueber Annahmen*, des objets complexes et “ fondés ” qui ne peuvent être reconduits au paradigme de “ l’objet simple ” qui correspondrait à un terme, il ne semble qu’aucun ne corresponde exactement au format de la proposition ou énoncé complet ; il y “ manque ” quelque chose. On y reviendra. En revanche,

---

2 Cf. Bertrand Russell, “ Meinong’s Theory of Complexes and Assumptions ” (*Mind*, 1904), repris dans Russell, *Collected Papers*, IV, p. 431.

3 Cf. déjà *Über Gegenstände höherer Ordnung* (1899), § 2, dans GA II, p. 385. Toutes les références ‘GA’ sont faites à la Gesamtausgabe, éditée par Rudolf Haller et Rudolf Kindinger, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, à partir de 1969.

pour l'expression, la cause semble entendue : les phrases, tout au moins les phrases déclaratives, servent, fondamentalement, à exprimer des actes mentaux de *jugement*.

La question devient alors : *y a-t-il un type de référence qui serait propre au jugement ?* Or, pour y répondre, Meinong va opérer un détour, par ce qu'il introduit, dans sa typologie des actes psychiques, comme un "intermédiaire" entre la représentation et le jugement. Quelles sont les propriétés caractéristiques du jugement qui font défaut à la représentation ? En premier lieu, la croyance, la conviction : juger que A, c'est croire que A et non rester dans l'indifférence par rapport A. En second lieu, une polarisation eu égard à l'affirmation et la négation : on juge nécessairement *que A* ou *que non-A*. On nommera ces deux aspects du jugement respectivement *conviction* et *position*. Le premier aspect ne va pas sans le second : comment concevoir une croyance non polarisée (qui ne serait ni de *que A*, ni de *que non-A*) ? Mais cette dépendance n'est pas réciproque : on peut très bien concevoir un acte polarisé du point de vue de l'affirmation et de la négation, et qui ne soit pas une croyance ; quelque chose comme un *jugement sans conviction*, dans lequel la conviction serait en quelque sorte désactivée – et qui donc ne serait pas un jugement, mais pas non plus une représentation, puisque polarisé dans son contenu. C'est ce que Meinong appelle *Annahme* ("assomption", "supposition").

Ce détour a l'intérêt de nous confronter à ce que nous venons de nommer "contenu" de ladite "assomption", un contenu que ce type d'actes semble aussi bien avoir en commun avec les jugements, puisqu'il ne s'agit au fond que de jugements dépourvus de ce qui semble être la propriété *qualitative* du jugement, à savoir la conviction.

Dans la deuxième édition de *Ueber Annahmen* (1910)<sup>4</sup>, Meinong remarquera, sous l'influence de Russell, qui le lui signale<sup>5</sup>, que Frege a déjà esquissé une telle analyse. Dans "Fonction et concept" (1891), le mathématicien d'Iéna écrivait :

" Cette séparation du juger de ce sur quoi il est jugé semble inévitable parce que, sinon, une simple supposition (eine bloße Annahme), la simple position d'un cas (Setzen eines Falles), sans qu'on porte de jugement quant au fait qu'il se produise ou non, ne pourrait être exprimée. ”<sup>6</sup>

Il faut donc un concept qui qualifie *ce qui est en cause dans le jugement*, en tant que, aussi bien, cela peut l'être dans une supposition qui n'est pas (encore) un jugement – cette chose qui ne se confond pas avec l'acte de juger (respectivement, avec l'acte de supposer) exprimé.

Mais cette notion, telle quelle, est équivoque. Si, en effet, tout jugement ou toute supposition – c'est un présupposé que Meinong ne remet pas en question – *porte bien sur un objet* (ce dont il ou elle dit quelque chose), cet objet est l'objet de la représentation sous-jacente ou en tout cas *peut être l'objet d'une représentation*. Il n'est pas encore en soi l'objet du jugement / de la supposition, l'objet "sur mesure" pour eux. Meinong distinguera donc, dans la deuxième édition de *Ueber Annahmen*, *ce sur quoi il est jugé* (*was, über das geurteilt wird, oder das beurteilt wird*) et *le jugé comme tel*, l'"objet" du jugement ou de la supposition (*was "geurteilt wird"*), avec un usage transitif agrammatical du verbe *urteilen*, et que Meinong marque par des guillemets<sup>7</sup>. Pour comprendre cette différence, il suffit de revenir à l'exemple

4 GA IV, p. 6, n. 1.

5 Preuve d'ailleurs de la très faible connexion de ce qu'on appelle parfois tradition autrichienne en philosophie et de l'origine germanophone (Frege) de la "philosophie analytique". Le lien avec les Britanniques (Moore, Russell), qui connaissent bien l'école de Brentano et y réagissent, est beaucoup plus direct, et c'est par eux que les "Autrichiens" comme Meinong finissent par entendre parler de Frege comme d'un intervenant de poids dans ce débat. De ce point de vue, le cas de Husserl, évoluant comme Frege dans le milieu des mathématiciens, demeure une exception.

6 Gottlob Frege, "Funktion und Begriff", in *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1994, p. 32.

7 *Ueber Annahmen*, GA IV, p. 44. Dans la première édition, Meinong parlait aussi, dans le second cas, de *Erurteiltes*, par opposition à *Beurteiltes*, réservé à l'objet représenté sur lequel porte le jugement (cf. GA IV, p. 429).

qu'il donne : supposons que la presse, étonnée, fasse état de ce que le débat parlementaire sur un projet contesté n'a finalement pas donné lieu à l'empoignade attendue. Dans ce cas, le jugement en question porte bien *sur* un objet, qui pourrait par ailleurs être objet de représentation et, en l'occurrence l'est, à savoir la bagarre escomptée. Mais son "objet" comme tel, en un sens transitif ou pseudo-transitif – au sens où le jugement a un objet "comme" la représentation en a un – est "le fait que cette empoignade n'ait pas lieu". Voilà un "objet" intrinsèque de jugement, qui pourrait du reste, de même façon, être un objet d'assomption – on remarquera qu'il comporte bien un moment positionnel, en l'occurrence négatif.

Mais qu'est-ce donc que cet "objet", qui peut être jugé comme il peut n'être que "supposé", et auquel la supposition nous confronte en un certain sens à l'état pur, parce qu'elle le désintrie en quelque sorte de cette thèse d'existence des objets simples dont parle le jugement et qui en constituent en quelque sorte le "support", thèse que celui-ci semble rendre nécessaire ?

Pour cet "objet", Meinong a un nom : *Objektiv*. L'*Objektiv* n'est au départ, par lui, pas tant qualifié de "second" objet (par rapport au premier, qui est celui *sur* lequel porte le jugement) du jugement, que de "quelque chose d'analogue à l'objet" (*etwas Gegenstand-Aehnliches*)<sup>8</sup>, ou de quelque chose "du genre de l'objet" (*Gegenstandartiges*)<sup>9</sup>. Il s'agit donc bien d'une extension, et d'une modification, de la catégorie métaphysique de "l'objet".

Ces objets, par rapport à ce qui est entendu ordinairement comme objet – à savoir, du point de vue meinongien en 1902, comme déjà de celui de Brentano : *ce qui peut faire l'objet d'une représentation* – demeurent donc d'un type bien particulier. S'il est vrai qu'ils peuvent eux-mêmes, en un second temps, faire l'objet de propositions (être *beurteilt*, comme les objets de représentation), ils ne sont pas alors séparables des jugements ou assomptions qui s'y rapportent, et ce sont de purs "objets de pensée" (*Denkgegenstände*).

Meinong fait donc une différence entre les objets au sens primaire du terme (*Objecte*) qui constituent les *objets de représentation*, et d'après lui sont nécessairement à la base des *Objective*, ne serait-ce qu'au bout de la chaîne (on peut concevoir une série d'*Objective* d'*Objective* etc., mais il faut que, à la fin, elle s'appuie au moins sur un objet, sur lequel est construit le premier *Objectiv*), et les *Objective* eux-mêmes, qui ne sont pas des objets de même type – ils n'ont pas le même genre d'autonomie ontologique, si "objectifs" soient-ils, au sens qui est celui du réalisme logique meinongien<sup>10</sup> – mais des *objets de pensée*.<sup>11</sup>

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](http://philopsis.fr)

8 *Ueber Annahmen*, 1<sup>e</sup> éd., GA IV, p. 428.

9 *Ibidem*, p. 430.

10 Sur le sens de ce qu'on pourrait appeler l'"objectivisme" plus que le "réalisme" de Meinong, voir *Présentation personnelle*, tr. fr. à la suite de *Théorie de l'objet*, p. 168.

11 De ce point de vue, Meinong (cf. *Ueber Annahmen*, 1<sup>e</sup> éd., GA IV, p. 440) prend beaucoup plus de précautions que ne le suggère Brentano (cf. par exemple Brentano, *Wahrheit und Evidenz*, lettre à Marty du 2 septembre 1906, p. 96, sur le *regressus in infinitum*), et la critique adressée par le maître au disciple, assez brutale, paraît plutôt injuste.

